AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1717
FR0000125486-FS0993

24 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LINEDATA SERVICES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 octobre 2018, la société LINEDATA SERVICES (27 rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 octobre 2018, par suite d'une acquisition d'actions LINEDATA SERVICES sur le marché dans le cadre de son programme de rachat d'actions, le seuil de 5% de son capital et détenir 425 464 de ses propres actions, soit 5,83% de son capital[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 7 294 029 actions (incluant 673 actions B) représentant 11 290 484 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.